

# Monitorat 2024-2025

## Conditions de recrutement.

### CONDITIONS :

- Être étudiant.e
- Justifier d'une inscription à l'Université de Lille pour l'année 2024-2025 (niveau L3 minimum)
- Ne pas cumuler plusieurs contrats dans un établissement de l'Enseignement supérieur sur la même période
- Ne pas être bénéficiaire d'une allocation recherche.
- Pouvoir assurer un engagement régulier sur toute la période concernée
- Pour les étudiant.e.s étranger.e.s extra-communautaires astreint.e.s à la possession d'un titre de séjour, produire un titre de séjour en cours de validité portant la mention « étudiant ».  
La validité du titre de séjour devra couvrir toute la période de contrat.
- La rémunération mensuelle est établie sur la base du Smic - taux 1 + 10 % congés payés : 9,34 € nets de l'heure.
- La moyenne indicative de vacation : jusqu'à 8h - 12h par semaine en fonction des besoins du service.
- Durée du contrat : 3 à 11 mois, non renouvelable, selon les services concernés.

### MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA PAYE :

il y a un délai incompressible de 2 mois minimum entre le mois où vous travaillez et le mois où ces heures vous sont payées, car l'administration doit valider le nombre d'heures réellement travaillées avant de les mettre en paiement.

Par exemple :

Vous travaillez 20 heures en janvier.

Le service qui vous fait travailler atteste fin janvier de ces 20 heures travaillées.

Cette étape est primordiale.

La DRH traite la demande de paye pour 20 heures en février.

La DRFIP (Direction régionale des finances publiques) enclenche le paiement en mars.

Le virement arrive sur votre compte bancaire fin mars. Le bulletin de salaire est également disponible fin mars.

### CANDIDATURES :

- La fiche de candidature est téléchargeable à cette adresse : <https://bit.ly/LilleBURecrute>
- A la fiche de candidature dûment remplie, doivent être joints une lettre de motivation, un CV et, pour les étudiant.e.s étranger.e.s extra-communautaires, une copie du titre de séjour.
- Dépôt uniquement sous forme dématérialisée à l'adresse ci-dessous, suivant la bibliothèque ou le learning center visé (un.e étudiant.e peut déposer plusieurs candidatures pour plusieurs BU) :
  - . budroit-monitorat@univ-lille.fr
  - . busante-monitorat@univ-lille.fr
  - . lilliad-monitorat@univ-lille.fr

**A remettre au plus tard le 20 mai 2024**

Le dépôt d'une fiche de candidature n'entraîne pas une convocation automatique à un entretien de recrutement. Les étudiant.e.s non retenu.e.s seront prévenu.e.s par mail. Les candidat.e.s sélectionné.e.s sur dossier seront convoqué.e.s vers la fin du mois de mai 2024 pour un entretien sur site ou en visio.